

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2019 DEVE 36 Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de larves de coccinelles et de chrysopes aux Parisiennes et Parisiens.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Bénéficiant d'une image très positive, les coccinelles sont de bons vecteurs de communication pour sensibiliser les Parisiennes et les Parisiens à la préservation des différents insectes utiles au jardin. Les coccinelles sont de précieux auxiliaires naturels pour lutter contre les ravageurs. En effet, certaines se nourrissent de pucerons, d'autres d'acariens, ou d'autres encore de cochenilles. Les coccinelles, dont 29 espèces différentes ont été recensées à Paris, sont ainsi présentes spontanément dans les espaces verts de la capitale.

Les pratiques de gestion écologique des espaces verts municipaux et des jardins partagés permettent le développement et l'installation durable de la biodiversité et des insectes auxiliaires, tels que les coccinelles, les syrphes, ou les chrysopes. En effet, la préservation du sol et de la litière, la conservation de pailles, bois morts et autres cachettes naturelles, offrent un habitat à ces insectes et garantissent un équilibre entre les espèces du jardin.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, conformément à la loi Labbé, il est interdit pour les particuliers d'acheter et d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse. Par ailleurs, l'action 22 du plan biodiversité prévoit de généraliser la démarche « zéro phyto » et d'encourager la gestion écologique des espaces verts sur l'ensemble du territoire parisien.

Aussi, la Ville de Paris a engagé pour 2019 une série d'actions valorisant les avantages pour la santé, l'environnement et la biodiversité du passage au zéro pesticide. Des conseils sont donnés au public par le biais d'un programme d'ateliers de jardinage et de conférences. Un stand « zéro pesticide » est déployé à chaque événement en lien avec la nature. Un guide pédagogique pour jardiner sans pesticide est en accès libre sur Paris.fr et sur la plateforme numérique « Végétalisons Paris ». De plus, pour permettre aux Parisiennes et aux Parisiens de jeter leurs produits pesticides stockés dans les meilleures conditions pour l'environnement, des points de collectes et des Trimobiles sont accessibles dans tout Paris.

Afin de favoriser l'intégration de la faune auxiliaire dans les pratiques de jardinage, la Ville met à disposition gratuitement des hôtels à insectes et distribue, chaque printemps depuis 2017, des larves de coccinelles et de chrysopes.

Cette opération de sensibilisation aux insectes auxiliaires et de distribution auprès du public aura lieu au printemps 2019 sur un site à grande fréquentation, le parc des Rives de Seine dans le 4^e arrondissement.

Elle s'inscrira dans le cadre de la 2^{ème} édition du « Faites le Paris de la Biodiversité » qui se déroulera du 24 mars au 25 juin dans tout Paris. À cette occasion, de nombreuses animations seront organisées par la Ville et par les acteurs œuvrant pour la biodiversité afin de sensibiliser le grand public à la protection et au développement de la biodiversité sur le territoire parisien : conférences, visites guidées, ateliers de sciences participatives, expositions, etc.

La coccinelle *Adalia bipunctata* et la chrysope *Chrysopa carnea* (demoiselle aux yeux d'or), dont les larves sont les plus résistantes et les plus efficaces contre les pucerons, ont été retenues pour cette distribution, dans des conditionnements de sachets de 20 larves de coccinelles par particulier et de 200 larves de coccinelles par jardin partagé. Commercialisées dans des conditionnements importants (500 larves) adaptés aux plus grandes surfaces, les chrysopes seront proposées uniquement aux jardins partagés.

Lors de cette journée, le public pourra participer à des démonstrations d'application de larves de coccinelles et de chrysopes sur des végétaux et observer en direct d'autres insectes auxiliaires. Des supports pédagogiques permettront de présenter les insectes auxiliaires de nos jardins, les plantes utiles à ces insectes et le fonctionnement des hôtels à insectes. Cette journée animée par les équipes de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement sera ainsi l'occasion d'une sensibilisation plus large à la protection biologique des plantes et au jardinage « zéro phyto ».

L'introduction volontaire des quantités de larves prévues (environ 36 000 larves de coccinelles et 60 000 larves de chrysopes) pour la distribution ne perturbera pas les équilibres naturels existants.

En conclusion, je vous demande de bien vouloir approuver la mise en œuvre de cette opération de sensibilisation au rôle des insectes auxiliaires et de distribution de larves de coccinelles et de chrysopes, cette fourniture gratuite étant assimilable à une subvention en nature.

La dépense correspondante, estimée à 8 400 euros TTC, sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre fonctionnel 935, destination 51100030, domaine fonctionnel P5111, nature 6068 du budget de fonctionnement de l'exercice 2019 de la Ville de Paris.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris